

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE PLACEMENT
Du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019**

1. LES MEMBRES DU COMITÉ DE PLACEMENT (2018-2019)

Membres

Mathieu Bourque
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier par intérim
Edith Doucet
Kassim Doumbia
Daniel Goguen, président
Paulette Robert
Nathalie Wybouw (jusqu'en janvier 2019)

Personnes invitées

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Sébastien Naud, conseiller de la firme Mercer
Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

2. LES RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de placement s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2018-2019 :

- | | |
|-------------------|-----------------------|
| ➤ le 8 mai 2018 | ➤ le 6 septembre 2018 |
| ➤ le 16 août 2018 | ➤ le 21 novembre 2018 |
| ➤ le 28 août 2018 | ➤ le 2 avril 2019 |

À titre de comparaison, le Comité de placement s'était réuni trois fois en 2017-2018.

3. FONDS DE DOTATION ET FONDS DE PENSION

3.1. Le Fonds de dotation de l'Université de Moncton

Les rendements du Fonds de dotation au 31 mars 2019 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

Fonds de dotation	Rendement	Cible multi-indicielle
1 ^{er} trimestre	7,1	6,8
1 an	4,7	6,5
2 ans	5,7	6,4
3 ans	7,5	8,1
4 ans	4,3	5,8

La valeur marchande totale du Fonds de dotation au 31 mars 2019 s'élève à 90 900 000 \$ comparativement à 91 200 000 \$ au 31 mars 2018.

Voici les rendements du fonds de dotation au 31 décembre 2018 en comparaison avec la médiane des rendements des universités canadiennes ayant un fonds de dotation de taille comparable :

Trimestre	Rendement	Médiane ACPAU
1 an	(2,3)	(0,7)
2 ans	3,7	3,3
3 ans	4,6	5,2
4 ans	4,0	5,1

3.2. Les régimes de pension de l'Université de Moncton

Les rendements des deux caisses de retraite au 31 mars 2019 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

Régimes de pension	Professeurs		Soutien	
	Rendement	Cible multi-indicielle	Rendement	Cible multi-indicielle
1 ^{er} trimestre	7,5	8,1	7,5	8,1
1 an	4,9	6,6	4,9	6,6
2 ans	4,5	5,2	4,5	5,2
3 ans	6,7	7,0	6,7	7,0
4 ans	4,5	4,7	4,5	4,7

Régimes de pension	Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2019 :	Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2018 :
Professeures, professeurs et bibliothécaires	191 100 000 \$	177 600 000 \$
Personnel de soutien, techniciens et techniciennes et personnel administratif et professionnel	125 500 000 \$	116 900 000 \$

Voici les rendements du régime de pension des professeures et professeurs au 31 décembre 2018 en comparaison avec la médiane des rendements des universités canadiennes ayant un régime de pension de taille comparable :

Trimestre	Rendement	Médiane ACPAU
1 an	(3,5)	(1,0)
2 ans	2,0	4,3
3 ans	4,1	5,5
4 ans	4,1	5,7

4. **RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS**

Le comité a adopté les résolutions ou fait les recommandations suivantes lors de ses réunions :

R : 03-CPL-180508

« Que le Comité de placement lance un appel d'offres pour le mandat d'actions canadiennes du fonds de dotation de l'Université de Moncton. »

R : 04-CPL-180508

« Que Placements Louisbourg soit invité à faire une présentation comme candidat lors des présentations suivant l'appel d'offres pour le mandat des actions canadiennes du fonds de dotation de l'Université de Moncton. »

R : 01-CPL-180816

« Que le Comité de placement invite les gestionnaires PH&N Canadian Equity Value Fund, Placements Louisbourg, Fidelity Canadian Focused Equity, et CI Investment All Canadian Equity Fund le 6 septembre 2018 afin qu'ils puissent faire une présentation dans le but d'obtenir le mandat pour la gestion des actions canadiennes du fonds de dotation de l'Université de Moncton. »

4. **RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS** (suite)

R : 04-CPL-180828

« Que le rapport 2017-2018 du Comité de placement soit présenté au Conseil des gouverneurs lors de sa prochaine réunion annuelle pour réception. »

R : 01-CPL-180906

« Que le Comité de placement donne son appui au Comité de retraite des professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université de Moncton qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, l'option de transférer 100 % de la valeur commuée de la pension hors du régime soit éliminée pour tous ceux et celles qui ont atteint l'âge de cinquante-cinq (55) ans ou plus. »

R : 02-CPL-180906

« Que le Comité de placement donne son appui au Comité de retraite pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, l'option de transférer 100 % de la valeur commuée de la pension hors du régime soit éliminée pour tous ceux et celles qui ont atteint l'âge de cinquante-cinq (55) ans ou plus. »

R : 03-CPL-180906

« Que le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs que le mandat de gestion des actions canadiennes du fonds de dotation de l'Université de Moncton soit offert à Phillips, Hager & North. »

R : 01-CPL-190402

*« Que le Comité de placement donne un avis favorable au Conseil des gouverneurs d'accepter les modifications apportées à l'Annexe II intitulé **Politique, objectif et pratiques générales de placement et restrictions** du contrat de fonds réservé numéro AS-502 entre l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie et l'Université de Moncton pour le régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton. »*

R : 02-CPL-190402

*« Que le Comité de placement donne un avis favorable au Conseil des gouverneurs d'accepter les modifications apportées à l'Annexe II intitulé **Politique, objectif et pratiques générales de placement et restrictions** du contrat de fonds réservé numéro AS-501 entre l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie et l'Université de Moncton pour le régime de pension des professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université de Moncton. »*

R : 03-CPL-190402

« Que le Comité de placement donne un avis favorable au Conseil des gouverneurs qu'à compter du 1^{er} juillet 2019, l'option de transférer 25 % de la valeur commuée de la pension hors du régime au moment de la retraite soit suspendue jusqu'à ce que le taux d'intérêt pour calculer la valeur commuée soit égale ou supérieure au taux d'actualisation de l'évaluation actuarielle sur base de continuité pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton. »

4. RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS (suite)

R : 04-CPL-190402

« Que le Comité de placement donne un avis favorable au Conseil des gouverneurs qu'à compter du 1^{er} juillet 2019, l'option de transférer 25 % de la valeur commuée de la pension hors du régime au moment de la retraite soit suspendue jusqu'à ce que le taux d'intérêt pour calculer la valeur commuée soit égale ou supérieure au taux d'actualisation de l'évaluation actuarielle sur base de continuité pour les professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université de Moncton. »

5. RENCONTRES AVEC LES GESTIONNAIRES

Au cours de l'année 2018-2019, le Comité a rencontré des gestionnaires d'action canadiennes, notamment Placements Louisbourg, Phillips, Hager & North, Fidelity Investments et CI Investments.

L'année 2016 fut une année de relance. Plusieurs nouveaux gestionnaires ont alors commencé leur mandat en 2016 :

PIMCO	Entrée en vigueur : 26 juillet 2016	Cote Mercer : B+
BlackRock	Entrée en vigueur : 1 ^{er} mars 2016	Cote Mercer : B+
Mawer	Entrée en vigueur : 1 ^{er} mars 2016	Cote Mercer : B+
Northcape Capital	Entrée en vigueur : 1 ^{er} nov. 2016	Cote Mercer : B+(T)
PAAMCO	Entrée en vigueur : 1 ^{er} octobre 2016	Cote Mercer : B

6. AUTRES POINTS DISCUTÉS

Le Comité a également discuté des points suivants :

- Fonds MBI/Focus (récupération des fonds)
- Transition du mandat de gestion d'actions canadiennes

Préparé par le Secrétariat général - Août 2019